

# TARIFS DU SEMOCTOM 2025

## Frais de livraison et de mise à disposition des équipements

### Frais de livraison des équipements permanents

Motif de la livraison	Bac marqué Semoctom	Autres bacs	Composteur	Équipement pré-collecte
1er équipement à une adresse	Payant		Gratuit	Gratuit
Changement de dotation (en volume ou en nombre d'équipements)	Payant*	Payant	Payant	Gratuit
Remplacement / Réparation d'un équipement abîmé par la collecte ou en raison d'un défaut	Gratuit	Payant	Gratuit	Gratuit
Remplacement / Réparation d'un équipement pour tout autre cas	Payant	Payant	Payant	Payant
Renouvellement équipement pré-collecte				Gratuit*

Payant\*

Exception : gratuité pour les bacs de tri à la suite du passage en CO.5 des OMR jusqu'au 31/12/2025

Gratuit\*

Payant en cas de consommation anormale de la dotation prévue

Livraison pour des bacs 2 roues, composteurs et équipement de pré-collecte

10.00 € par adresse de livraison

Livraison comprenant au moins un bac 4 roues

25.00 € par adresse de livraison

### Frais de livraison des équipements pour un besoin ponctuel

Livraison et retrait d'équipements dans un délai maximum de 18 semaines pour des besoins ponctuels (particuliers et professionnels)	60.00 €	par adresse de livraison
Livraison et retrait d'équipements pour un festival, évènement, manifestation	cf. tarifs festivals	

### Frais de mise à disposition des équipements

Particuliers et habitations collectives	Gratuité de la dotation prévue par le règlement de collecte - payant au-delà selon le tarif en vigueur
Entreprises, communes, établissements publics, associations	2 premiers bacs par flux par adresse gratuits - payant au-delà selon le tarif en vigueur
Besoin ponctuel	Gratuité
Détérioration anormale par l'utilisateur ou bac non rendu à la suite d'un besoin ponctuel ou d'un festival	Facturation de l'équipement au tarif en vigueur
Sur déclaration sur l'honneur du vol de l'équipement	50% du tarif en vigueur, sauf si disponibilité d'un même équipement en occasion

## Bacs, composteurs et autres équipements

	Tarifs 2025		Tarifs 2025
Bacs 120 L OM, tri ou verre	34.00 €	Kit de Compostage (composteur, bioseau, mélangeur)	gratuit
Bacs 240 L OM, tri ou verre	48.00 €	Au-delà du 1er kit de compostage	25.00 €
Bacs 340 L OM ou tri	75.00 €	Bioseau supplémentaire	3.50 €
Bacs 660L OM, tri ou verre	167.00 €	Mélangeur aérateur supplémentaire	4.00 €
Bacs 660L à serrure OM, tri ou verre	186.00 €	Fonds de composteur	10.00 €
Bacs 660L à serrure et opercule verre	201.00 €	Composteur 800 l + 10 bio seaux + mélangeur	gratuit
Option serrure	24.00 €	Composteur 800 l en bois + 10 bio seaux + mélangeur	gratuit

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 033-253300545-20241213-2024\_63-DE

	Tarifs 2025
Bacs 120 L DA	34.00 €
Bacs 240 L DA	48.00 €
Bioseaux 10 L	2.50 €
Bioseaux 30 L	6.00 €
Carte RFID	3.50 €

	Quotation annuelle	Unité	Tarifs 2025
HOUSSES 120L	50	rouleau de 10 housses	4.00 €
HOUSSES 240L	50	rouleau de 10 housses	5.00 €
SACS KRAFT	100	liasse de 100 sacs	7.00 €

### Mise à disposition annuelle d'une borne d'apport volontaire (artisans, commerçants, entreprises, particuliers...)

		Tarifs 2025
Borne d'apport volontaire	par borne	300.00 €
Par relevage et vidage	par borne	70.00 €

### Tarifs des festivals, évènements et manifestations

FLUX	Tarifs 2025	
	Ordures ménagères	Autres flux
Collecte et traitement (tarif au litre)	0.079 €	gratuit *
Lavage des bacs (tarif au litre)	2.30 €	
Livraison et retrait de 1 à 10 bacs	250.00 €	
Livraison et retrait de 11 à 30 bacs	500.00 €	
Livraison et retrait de 31 à 50 bacs	750.00 €	
Livraison et retrait de plus de 51 bacs	1 000.00 €	

\* Les autres flux sont gratuits dans la mesure où le tri a été respecté. Tout bac de tri, de verre ou de déchets alimentaires devant être collecté avec les ordures ménagères sera facturé au tarif des ordures ménagères.

Gratuité du lavage des bacs s'il est réalisé par l'organisateur

Gratuité de la livraison et de la reprise des bacs si elles sont effectuées par l'organisateur

### Tarifs de la redevance spéciale et de la contribution des entreprises des CDC à la REOM

FLUX	Tarifs 2025		
	OM	RECYCLABLES	DECHETS ALIMENTAIRES
Seuil de facturation (seulement sur les assujétis à la TEOM)	240 litres	360 litres	120 litres**
Tarif au litre	0.079 €	0.038 €	0.038 €
Base de calcul en semaines du 1er janvier au 28 février 2025	52*	26	52
Base de calcul en semaines du 1er mars au 31 décembre 2025	26	26	52

#### Cas particuliers :

\*CDC Les Rives de la Laurence : 26 semaines (OM en C0,5)

\*\* Facturation à 75 % du volume équipé au delà du seuil

Etablissements scolaires : 36 semaines en OM (16 semaines de vacances) - 18 semaines en Recyclables du 1er janvier au 28 février 2025

Etablissements scolaires : 18 semaines en OM (16 semaines de vacances) - 18 semaines en Recyclables du 1er mars au 31 décembre 2025

Campings et activités touristiques : sur justificatif/déclaration sur l'honneur pour les fermetures annuelles régulières

Bornes d'apports volontaires, base de calcul : Estimation d'un volume théorique de bacs dont aurait été équipé le professionnel pour une collecte en porte-à-porte sur lequel s'appliquera le tarif de la RS

**TARIFS 2025 DES APPORTS EN DECHETERIES DU SEMOCTOM**  
**POUR LES PARTICULIERS, COMMUNES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIONS du SEMOCTOM**  
**HORS DECHETERIE DE VIRELADE JUSQU'À SON EQUIPEMENT AVEC UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCES**

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Déchets verts	Non valorisables et apports en mélange ***
PARTICULIERS SEMOCTOM	Gratuité des apports dans la limite des seuils fixés ci-dessous (sauf proratisation en cas d'attribution d'un nouveau semocode en cours d'année) :		
	Quota de passages gratuits par an : 18 <b>OU</b> Quota des apports cumulés par an : 1 800 kg		
En cas de dépassement du quota des passages, mais pas des quantités apportées : facturation à 50% des tarifs en vigueur En cas de dépassement des quantités apportées, quel que soit le nombre de passages : facturation à 100% des tarifs en vigueur			
TARIFS PARTICULIERS	49.00 € la tonne, soit 0.049 €/kg sauf cartons et filière PMCB** : <b>gratuits</b>	130.00 € la tonne, soit 0.130 €/kg	330.00 € la tonne, soit 0.330 €/kg

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Déchets verts	Non valorisables et apports en mélange ***
TARIFS des ETABLISSEMENTS PUBLICS, COMMUNES et ASSOCIATIONS	Paiement dès le premier kilo		
	49.00 € la tonne, soit 0.049 €/kg sauf cartons et filière PMCB** : <b>gratuits</b>	130.00 € la tonne, soit 0.130 €/kg	330.00 € la tonne, soit 0.330 €/kg

Périodes de gratuité spécifiques aux communes du SEMOCTOM	DÉCHETS VERTS	ENCOMBRANTS
		Périodes de gratuité et lieux de dépôts pour les communes
	Chez AQUITILIA en face de la déchèterie de St Caprais-de-Bordeaux :  les après-midis des lundis, mardis, mercredis et jeudis	Déchèteries de Saint Léon, Béguey et Saint Loubès : les après-midis des mardis et mercredis
	Déchèteries de Saint Léon, Saint Loubès, Saint Germain du Puch et Béguey, Plateforme de Tresses :  les après-midis des mercredis et jeudis	

\* **Valorisables**: Cartons, Meubles (DEA), Bois A (hors filière PMCB), ferrailles (hors filière PMCB), Déchets électriques et Electronique (DEEE) (1), ampoules et néons, piles, batteries, bouchons, capsules de café en aluminium, cartouches d'encre, livres, cd et dvd originaux, huiles alimentaires et de vidange, jeux de société, pneus véhicules légers (1), radiographies, réemploi, textiles, verres d'emballage.  
 \*\* **Filière PMCB** : Gravats, Plâtre, Huisseries, Plastiques durs, Bois et ferraille (uniquement ceux entrant dans la filière)

\*\*\* **Non valorisables** : Encombrants, Déchets dangereux (DDS) <sup>1</sup>

<b>PARTICULIERS HORS SEMOCTOM</b>	<b>DES LE 1ER KG :</b> <b>330.00 €/T avec un minimum de 20 € le passage</b>
-----------------------------------	--

(1) apports réservés uniquement aux particuliers habitants le territoire du SEMOCTOM (voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits).

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 033-253300545-20241213-2024\_63-DE



# TARIFS 2025 DES APPORTS EN DÉCHÈTERIES DU SEMOCTOM

POUR LES PROFESSIONNELS DU SEMOCTOM

Valorisables	Prix net à la tonne 2025
Déchets Verts	180.00 €
Bois classe A (hors filière PMCB)	200.00 €
Ferrailles (hors filière PMCB)	49.00 €
Meubles (DEA) <sup>1</sup>	49.00 €
Huiles alimentaires	49.00 €
Batteries, Piles	49.00 €
Ampoules, néons	49.00 €
capsules café	49.00 €
cartouches d'encre	49.00 €
livres, CD et DVD	49.00 €
Verre d'emballage	49.00 €
Polystyrène	49.00 €
Cartons	gratuit

Non Valorisables	Prix net à la tonne 2025
TT Venant ou apports mixtes	330.00 €

<sup>1</sup> apports des DEA gratuits pour les professionnels du SEMOCTOM détenant la carte PRO eco-mobilier uniquement sur St Léon et sur présentation de la carte valide

<b>PROFESSIONNELS HORS SEMOCTOM</b>	<b>DES LE 1ER KG :</b> <b>330.00 €/T</b> avec un minimum de <b>20 €</b> le passage
-------------------------------------	--

voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits